



REGION BASSE - NORMANDIE

COMITE
ECONOMIQUE
ET
SOCIAL

AVIS

**La MISE en VALEUR
et la
PROMOTION
du
PATRIMOINE
de la
NORMANDIE DUCALE**



1^{er} Mars 1991

Le Comité Economique et Social de Basse-Normandie s'est réuni le vendredi 1er mars 1991, à l'Abbaye-aux-Dames, à Caen, sous la présidence de M. DROULIN, à l'effet notamment d'émettre un avis sur la mise en valeur et la promotion du patrimoine de la Normandie ducale.

Le COMITE ECONOMIQUE et SOCIAL de BASSE-NORMANDIE,

- Après avoir confié à la Commission n° 2 "Démographie - Emploi - Niveau de vie - Affaires sanitaires et sociales - Action culturelle - Jeunesse, sports et loisirs" le soin d'étudier cette question ;

- Après avoir pris connaissance du rapport intitulé "La mise en valeur et la promotion du patrimoine de la Normandie ducale" ;

- Après avoir entendu l'avis de cette Commission spécialisée ainsi rédigé et amendé :

"La France se situe au deuxième rang des nations touristiques. Elle le doit notamment à la richesse de son histoire et à la mise en valeur et à la promotion de son patrimoine. La Normandie est l'une des rares régions françaises avec la Bretagne, la Bourgogne, l'Alsace... dont le nom est connu au-delà des frontières nationales. Elle, aussi, le doit à l'importance de son histoire, à la qualité et au rayonnement de sa culture, à la richesse de son patrimoine. Puissance maritime, la Normandie n'a jamais cessé d'utiliser sa position côtière pour développer ses échanges économiques, intellectuels et politiques et son ouverture vers le monde. Grâce à ces atouts, l'ensemble constitué par les deux régions normandes se place au quatrième rang des régions touristiques françaises.

Un grand nombre de valeurs ou de notions auxquelles nous sommes aujourd'hui particulièrement attachés (liberté, tolérance, Etat de droit, ouverture sur le monde...) sont apparues et se sont développées en Normandie au cours de la période qui s'étend du Traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911 à la date de son rattachement au royaume de France en 1204 et connue sous le nom de période ducal. Ainsi, la Normandie est l'une des terres sur laquelle s'est élaborée l'idée de démocratie.

Le Comité Economique et Social est convaincu que cette période de l'histoire normande constitue l'un des meilleurs supports pour la mise en oeuvre d'une politique de promotion de l'image de marque de notre région.

I) TROIS SIECLES DE GRANDEUR NORMANDE

En signant, en 911, le Traité de Saint-Clair-sur-Epte, Charles le Simple, Roi de France, remit à Rollon, chef des Vikings, la Neustrie (territoire qui correspond sensiblement à ce que nous appelons aujourd'hui la Haute et la Basse-Normandie).

En devenant ainsi Duc de Normandie et vassal du Roi de France, Rollon entreprit la mise en valeur de sa province qui connut, dans tous les domaines, son apogée sous l'autorité du Duc Guillaume (1035 - 1087).

a) Les fondements de la grandeur normande

- Les institutions :

Comme l'indique Jacqueline MUSSET "Le destin voulut que cette vaste unité territoriale, formant un tout cohérent et indépendant, fut dirigée par une dynastie animée dès l'origine d'un remarquable sens

politique et dont les initiatives eurent pour résultat de la doter d'institutions qui s'avérèrent assez vite en avance d'un siècle sur celles du reste du Royaume...".

Le pouvoir et la justice du Duc s'imposèrent à tous quel que soit leur rang dans la société normande. Le Duc avait établi sa propre organisation judiciaire à laquelle chacun pouvait faire appel s'il estimait être lésé dans ses droits. Son administration efficace, centralisée, s'appuie sur des représentants qui lui sont directement rattachés et couvrant l'ensemble du duché, et sur des finances prospères gérées sous le contrôle de l'Echiquier de Normandie.

Une organisation militaire reposant sur des fiefs de chevalerie et s'appuyant également sur une dissémination de places fortes permet au Duc de faire respecter son autorité à l'extérieur des frontières et de contenir les guerres privées à l'intérieur.

- L'administration :

Les Ducs normands eurent pour souci premier d'administrer leur territoire de façon à ce que ses habitants puissent bénéficier d'une réelle prospérité. Ainsi, très rapidement, les Ducs suppriment l'esclavage et le servage, imposent la Paix et la Trêve de Dieu, établissent un système cohérent et efficace de perception de l'impôt et de gestion des finances ducales, favorisent la liberté du commerce par l'implantation de foires, telle la foire de Guibray à Falaise.

Les abbayes normandes soutenues matériellement par les Ducs et les principaux représentants de la noblesse normande constituent des centres de vulgarisation des nouvelles techniques culturelles : assolement, matériel agricole....

b) Le rayonnement de la Normandie

Grâce à sa structure administrative, institutionnelle et militaire, la Normandie ducale est apparue, de toutes les principautés territoriales de l'époque, comme la plus achevée et la plus en avance sur son temps.

Ces atouts lui ont permis de mener avec succès de grandes conquêtes et de connaître une activité culturelle et artistique de haut niveau.

Ainsi, sur le plan politique, Guillaume conquiert l'Angleterre pour répondre aux droits successoraux qui lui avaient été reconnus. Après la bataille d'Hastings qui marque officiellement cette conquête, les Ducs de Normandie, devenus Rois d'Angleterre, eurent à cœur d'y implanter les Institutions Normandes.

* Guillaume le Conquérant fera réaliser le premier document cadastral (Domesday Book), document auxquels les Britanniques attachent encore de nos jours une grande importance (exposition et réédition en 1986).

* Il fera appliquer le droit normand qui a ainsi constitué la base du droit anglosaxon, d'abord en Angleterre, puis aux Etats-Unis d'Amérique et qui est toujours le droit des îles anglo-normandes.

L'expansion normande s'est concrétisée et développée en Méditerranée, en Espagne, en Italie du Sud et en Sicile où se sont distingués les descendants du Baron cotentinais Tancrède de Hauteville et avec eux de nombreux autres Chevaliers normands. A leur actif, citons également la fondation de la principauté d'Antioche, plate-forme militaire et commerciale de première importance pour tout le Proche Orient. Enfin, il faut souligner le rôle prépondérant des Normands dans les premières croisades comme en témoignent de nombreux monuments subsistant encore actuellement en Syrie, tel le Krach des Chevaliers.

Sur les plans culturel et artistique, le rayonnement normand s'est manifesté au travers des nombreuses abbayes fondées à l'époque ducal. Véritables centres de la vie intellectuelle et religieuse, elles permirent à la Normandie d'accueillir les esprits les plus prestigieux de l'époque, tels LANFRANC et SAINT-ANSELME, moines au Bec Helloin, originaires d'Italie.

Le rayonnement culturel et artistique de la Normandie ne se limita pas aux frontières du Duché, mais s'étendit sur ce qui était devenu l'Empire Normand.

Entre l'Angleterre et la Normandie, les échanges intellectuels furent intenses et variés :

* Echanges spirituels favorisés par les clercs et notamment par LANFRANC et SAINT-ANSELME, devenus tous deux archevêques de Cantorbéry. De nombreuses chartes furent à l'origine de la fondation d'établissements religieux en étroite relation avec ceux du continent comme Lonlay l'Abbaye et Fécamp. Un grand nombre de manuscrits témoignent de l'histoire de cette époque. Les plus beaux sont rehaussés de remarquables enluminures tels ceux du Mont-Saint-Michel conservés à la bibliothèque d'Avranches.

* Développement de l'architecture normande, appelée depuis le XIXème siècle, art roman. Ainsi, de nombreux édifices religieux anglais furent construits ou restaurés selon les règles de l'architecture ducal (restaurations de Cantorbéry, Winchester, Salisbury...).

* Edification de nombreux châteaux et fortifications comme la Tour de Londres construite en pierres de Caen.

En Méditerranée, les Normands apportèrent leur mode de pensée et leurs habitudes et, tout en imposant leur autorité, sûrent composer avec les populations locales d'origine et de culture différentes (musulmans, turcs, grecs, siciliens...). Ils furent un trait d'union entre l'Occident chrétien et l'Orient musulman dans les domaines les plus divers : philosophie, sciences, commerce.... On conserve aujourd'hui de nombreux témoignages artistiques et architecturaux de leur présence : Palais des Normands à Palerme, actuellement siège du Conseil Régional de Sicile, Cathédrale et cloître de Monreale, Cathédrale de Cefalu...

Mais si l'architecture constitue l'élément du patrimoine le plus facilement abordable, bien d'autres aspects de la civilisation et de la culture normandes méritent de retenir notre attention :

- Une vie intellectuelle intense et brillante marque toute la période. Plusieurs oeuvres sont parvenues jusqu'à nous : les romans de Rou et de Brut de Guillaume Wace (clerc anglo-normand), les chroniques historiques de Guillaume de JUMIEGES et d'Orderic VITAL.... La musique religieuse se développa et en particulier le chant grégorien créé à cette époque. Toutes les abbayes entretenaient une école.

- Profondément marquée par la culture chrétienne, la Normandie n'en conserve pas moins les traces de ses origines païennes au travers des sagas scandinaves et de légendes comme la chanson de Roland ou celle du Roi Arthur. Elle a de plus contribué par ses clercs à diffuser les patrimoines légendaires locaux qui ont enrichi aussi la littérature médiévale française.

Enfin, il ne faudrait évidemment pas oublier les éléments les plus prestigieux du patrimoine de cette époque : l'abbaye du Mont-Saint-Michel, la Tapisserie de Bayeux, l'église Saint-Etienne de Caen et l'église de la Trinité autour desquelles se sont construites les abbayes-aux-hommes (siège actuel de l'Hôtel de Ville de Caen) et aux dames (siège actuel du Conseil Régional), les châteaux de Falaise et de Caen, le donjon de Chambois.

Il est indispensable de rappeler également l'attachement de Guillaume à un Grand Bourg, où il fonda un nouveau pôle d'urbanisation et y installa sa résidence, celui de Caen, aujourd'hui capitale de notre région.

II) DES INITIATIVES DIVERSES ET PRESTIGIEUSES

La Normandie ducale fut un foyer de culture indéniable, il appartient aujourd'hui à ceux qui l'ont en héritage de mettre en valeur ce patrimoine qui appartient à l'Humanité, soit l'historiographie, l'enseignement, les manuscrits de cette période, la musique, l'architecture, moment particulièrement connu de notre gloire régionale (l'art normand), la décoration, le patrimoine légendaire, les traditions orales, la littérature médiévale, etc....

Depuis plus de vingt-cinq ans, les initiatives culturelles et touristiques n'ont pas manqué entre Normandie et Angleterre pour faire revivre l'histoire glorieuse de la Normandie ducale.

On peut rappeler les initiatives le plus souvent dues à des efforts bénévoles de nombreuses sociétés savantes, lesquelles ont suscité un important courant de publications régionales. Dans le domaine intellectuel, on peut également citer le travail des revues "Art de Basse-Normandie" et des "Annales de Normandie".

Celles-ci ont ainsi contribué à la mise en valeur de notre patrimoine en même temps qu'elles ont souvent permis de mieux faire connaître notre identité culturelle régionale.

On peut citer aussi, dans le domaine des manifestations, les fêtes organisées au plan régional à l'occasion du Millénaire du Duché, pour le neuvième Centenaire de la Bataille d'Hastings, comme les manifestations interrégionales de l'Année des Abbayes Normandes en 1979. Nos routes en gardent encore le souvenir avec les panneaux indicateurs de ces monuments.

Citons encore l'opération "Les siècles romans en Basse-Normandie" en 1985 et 1986 comme "l'Année Guillaume" en 1987, qui vit la création, à Caen, des fêtes du Mai de Guillaume et de Mathilde, à Falaise, d'un spectacle retraçant l'épopée du Conquérant et à Pirou la première édition d'un Son et Lumières local tandis que l'Ensemble Instrumental Régional ou divers ensembles de Musique ancienne invités sillonnaient la région en proposant des concerts de qualité sur des lieux historiques.

De grandes expositions régionales itinérantes furent créées en ces occasions qui contribuent encore aujourd'hui à mieux faire connaître notre région dans nos trois départements et bien au-delà de nos frontières.

Dans toute la région, de manière plus diffuse, mais non moins efficace, de nombreux spectacles et expositions virent le jour, le plus souvent à l'initiative d'associations culturelles locales ; ils ont permis aux publics culturels estivaux de renouer avec les pages les plus glorieuses de notre histoire tandis que des dépliants touristiques et culturels lançaient les habitants de la région comme nos visiteurs à la découverte des itinéraires de Guillaume.

Ces années à thème, pour intéressantes qu'elles soient et sans que la compétence ni le dévouement de leurs promoteurs soient le moins du monde mis en cause, souffrent, à notre sens, au regard de la problématique qui nous préoccupe ici, d'un grave handicap, celui de la ponctualité des initiatives qu'elles ont suscitées.

Passée l'année-événement, remisés les accessoires de théâtre, les projecteurs, les panneaux d'exposition et les instruments, qu'en reste-t-il hormis des souvenirs, quelques ouvrages de recherche érudite, quelques catalogues ?

Comment les efforts très importants de matière grise et de réalisation technique mis en oeuvre peuvent-ils contribuer encore à la promotion et à la mise en valeur de l'objet qu'elles avaient mission de servir ?

A cet égard, une initiative cependant nous semble faire exception à ce constat. En effet, la Ville de Bagnoles de l'Orne, associée au Conseil Général de l'Orne, a créé, en 1984, dans le Bocage, un Festival sur les thèmes de la civilisation médiévale et de la Chevalerie qui se renouvelant chaque année, est le prétexte à de nombreuses créations artistiques in situ, et focalise l'attention des publics régional et touristique autour de spectacles, de festivals cinématographiques, d'expositions, de créations pyrotechniques, de concerts, de conférences, de colloques universitaires ouverts au grand public et d'un circuit culturel fléché (grâce à l'aide du parc Naturel Régional) et animé qui a largement contribué à renouveler l'image touristique de cette station thermale et à mieux faire connaître le Bocage mythologique, architectural et ses sites naturels (la Fosse Arthour, par exemple).

Il connaîtra, en 1991, sa septième année d'existence et reçoit désormais, entre mai et septembre, quelques vingt mille spectateurs, toutes manifestations confondues.

Ayant su allier la recherche érudite à l'initiative associative et se concilier de nombreux concours tant publics que privés, le Festival "Au Pays de Lancelot du Lac", fondé par le Professeur Jean-Charles PAYEN, incarne une volonté politique dans une réalité économique locale, participe de la diversification de l'image de marque de la Station.

III) LES ACTIONS POSSIBLES

L'action culturelle, la promotion de la Normandie ducale, doivent procéder d'une semblable méthodologie. Pour durer, être des instruments de mise en valeur de notre région, elles doivent s'inscrire dans la durée, échapper à l'effet d'annonce qui est la marque d'opérations trop ponctuelles, utiliser constamment, année après année, les matériaux accumulés, et nous avons vu qu'ils étaient très nombreux à l'occasion des diverses initiatives précitées.

/...

Une politique véritablement régionale devrait s'articuler autour de la fondation d'un **Institut de la Normandie ducale**, doté de moyens en personnels scientifiques, d'animation et de logistique, lequel se verrait confier une véritable mission de coordination et qui pourrait avoir un triple intérêt :

1) La mise en place sur une base contractuelle avec l'Etat (Ministères de la Culture et de l'Education Nationale) d'**actions pédagogiques** spécifiques dans plusieurs directions :

- création et utilisation dans tous les établissements de Basse-Normandie, des outils pédagogiques destinés à familiariser le jeune public et les enseignants avec l'histoire de cette période : livres, bandes dessinées, maquettes pédagogiques, livres-objets, audio-visuels, expositions itinérantes, etc... ;

- encouragement à la recherche et notamment création de bourses d'études destinées à faciliter la vie d'étudiants désireux de s'investir dans ce domaine ;

- lancement à grande échelle, avec un support pédagogique approprié, de classes du patrimoine et d'ateliers spécifiques en milieu scolaire faisant appel à de nombreuses personnes ressources. Un certain nombre de lieux d'accueil seraient à privilégier dans ce cadre comme seraient à développer l'attribution d'heures d'enseignement en Culture et Civilisation Normande tels que le prévoient les textes en vigueur ;

- développement des actions universitaires, soit : enseignement du droit normand à l'Université de Caen, encouragement du diplôme d'Etudes Normandes qui pourrait contribuer à la formation de guides conférenciers bas-normands pour la saison touristique, à celle des maîtres et des agents publics et associatifs et à une meilleure connaissance de leur région, ouverture d'une chaire d'Histoire de l'Art de la Normandie, etc.... Lancement de programmes de coopération et d'échanges inter-universitaires.

2) Lancement d'**actions d'animations spécifiques** avec l'aide et sous l'impulsion des services culturels et touristiques bas-normands (Fédération Régionale pour l'Action Culturelle, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Centre Polyphonique Régional, Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique, Comité Régional de Tourisme, etc...) :

- circuits culturels à thèmes par exemple autour des itinéraires de Guillaume ou de Thomas Becket (fort prisé par la clientèle anglaise), repérages et signalisation sur le terrain des grandes batailles du Duché, des lieux de culte, abbayes, châteaux, etc... ;

- création et soutien d'un grand spectacle international autour de Guillaume en faisant appel aux grands créateurs régionaux par exemple sous forme d'un concours ;

- multiplication des expositions itinérantes type "Abbayes Normandes" ou "Siècles Normands", avec actions d'accompagnements auprès des publics locaux ;

- organisation d'un grand Colloque International périodique autour de la période ducal et de ses productions intellectuelles, ce colloque pourrait être tournant entre divers pays de la Normandie historique : Sicile, Angleterre, Scandinavie, etc... et ses actes publiés en édition plurilingue ;

- promotion du patrimoine local : pierre de Caen, foires et marchés, ports et divers types de patrimoine : écrit, archivistique, musées, etc... (notamment dans le domaine archéologique, la Région devrait solliciter de l'Etat un programme de fouilles archéologiques prioritaire sur lequel elle pourrait contractualiser et qui porterait sur un certain nombre de sites en danger de dégradation certain) ;

- soutien aux initiatives locales allant dans le même sens et en particulier aux publications des associations culturelles normandes.

Un des souhaits le plus fréquemment exprimé par nos interlocuteurs est celui d'avoir en face d'eux un partenaire régional, coordonnant les initiatives éparées, apportant une aide à la diffusion et à l'animation locale, à l'édition aussi, fort active dans le domaine mais souvent abandonnée à ses propres ressources.

3) Lancement d'**actions promotionnelles** en accord avec tous les organismes concernés de Basse-Normandie, soit :

- lancement d'une politique touristique coordonnée : mise en valeur des sites, signalisations, documents d'accompagnement, audio-visuels, dépliants à thèmes ;

- promotion internationale de la Culture Normande en utilisant les relais culturels des pays concernés comme les filières des associations culturelles internationales.

- promotion de "l'idée normande" par les entreprises à vocation internationale, mécénat d'entreprises ;

- promotion de la Normandie dans la diffusion nationale et internationale (grande presse, périodiques, T.V.), notamment en collaboration avec le Comité Régional du Tourisme et les organismes spécialisés.

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

L'Institut de la Normandie ducale, installé auprès des services du Conseil Régional, et placé sous le régime de la Loi 1901, devrait s'appuyer sur :

- un Comité scientifique et technique formé de personnalités compétentes dans diverses disciplines scientifiques et des représentants des organismes professionnels et des services concernés ;

- une cellule formée de deux ou trois permanents très mobiles dans toute la région dotés du matériel d'animation nécessaire et d'un secrétariat de bon niveau opérationnel ;

- un centre d'information, d'animation culturelle, de documentation et de conception de produits de promotion en relation avec les organismes spécialisés : Université, Agences culturelles et touristiques, secteur économique, etc....

Interface entre la Région (ou les régions) et l'initiative locale, son action aboutirait nécessairement à plus de cohérences dans l'expression des projets, une meilleure coordination entre les partenaires, et fonctionnerait aussi comme centre de ressources. Il s'agit en somme d'un outil indispensable à la mise en oeuvre d'une politique régionale affichant une semblable ambition.

Le Comité Economique et Social de Basse-Normandie propose que les actions possibles préconisées soient entreprises et qu'elles fassent l'objet d'une concertation à ce sujet entre les deux Régions normandes.

CONCLUSION

Comme l'avait noté le Doyen Michel de BOUARD, grand spécialiste de cette période, à partir d'éléments de ce qui restait de l'héritage carolingien, d'éléments provenant de sources étrangères et d'hommes issus de pays et de milieux divers, la Normandie s'est donnée à cette époque une civilisation originale, un régime féodal précocement constitué qui fit figure de pionnier, des institutions exemplaires qui lui permirent de figurer en bonne place dans le tableau d'une Europe en pleine croissance où elle tint un premier rôle.

Equilibre, esprit d'entreprise et de conquête, sens de l'Etat et du Droit, tolérance furent les caractéristiques de l'esprit normand à l'époque ducale.

/...

Le travail d'équipe qui s'est élaboré autour de ce thème n'avait d'autre volonté que de contribuer à rendre au patrimoine normand "un peu de sa dignité perdue" pour reprendre une expression chère à Jean-Charles PAYEN.

Comme les qualités des Normands ont inspiré notre passé, elles peuvent sans doute fournir à l'avenir et à la promotion de notre région de nouveaux arguments à ses futures conquêtes".

- Après en avoir délibéré ;

A D O P T E, à l'unanimité, l'avis de la Commission n° 2.

LE PRESIDENT,

Maurice DROULIN